Docusign Envelope ID: C40F1548-1544-8598-8373-1FA3C87791E0

SIENNA AM FRANCE
Société par actions simplifiée au capital de 4.000.200 euros
Siège social : 21 Boulevard Haussmann – 75009 Paris
911 296 846 R.C.S. Paris
(ci-après la « **Société** »)

EXTRAIT DES DECISIONS D'ASSOCIE UNIQUE EN DATE DU 29 MAI 2026

PREMIERE DECISION

Refonte globale des statuts et adoption des statuts modifiés

L'Associé Unique, connaissance prise du projet de statuts modifiés figurant en Annexe 1,

décide d'adopter dans son ensemble le texte des statuts qui régiront désormais la Société.

Cette décision a été adoptée par l'Associé Unique.

DEUXIEME DECISION

Prise d'acte de la démission de Monsieur Laurent Dubois de ses fonctions de président de la Société

L'Associé Unique, connaissance prise que, en date du 29 mai 2026, Monsieur Laurent Dubois a présenté sa démission de ses fonctions de Président de la Société par lettre remise à la Société et à l'Associé Unique,

et en conséquence et conformément à l'article 10.1 des statuts de la Société,

prend acte de la démission de Monsieur Laurent Dubois de son mandat en qualité de Président de la Société à compter de ce jour et décide de le dispenser de son préavis de trois (3) mois conformément aux statuts de la Société.

TROISIEME DECISION

Prise d'acte de la nomination de Monsieur Fabrice Rossary de ses fonctions de président de la Société

L'Associé Unique, connaissance prise que, en date du 8 avril 2026, Monsieur Fabrice Rossary a été nommé en qualité de président de la Société par le conseil de surveillance de la société Sienna 2A, conformément aux statuts de la Société dans leur ancienne rédaction, sous réserve de la réalisation de l'opération du 29 mai 2026 et sous réserve de la démission effective de Monsieur Laurent Dubois,

et, connaissance prise de la démission de Laurent Dubois et de la réalisation de l'opération ce jour,

prend acte de la nomination de Monsieur Fabrice Rossary en qualité de Président de la Société à compter de ce jour.

Cette décision a été adoptée par l'Associé Unique.

Docusign Envelope ID: C40F1548-1544-8598-8373-1FA3C87791E0

TROISIEME DECISION

Prise d'acte de la nomination de Madame Béatrice de Meaux de ses fonctions de directrice générale déléguée de la Société

L'Associé Unique, connaissance prise que, en date du 8 avril 2026, Madame Béatrice de Meaux a été nommée en qualité de directrice générale déléguée de la Société par le conseil de surveillance de la société Sienna 2A, conformément aux statuts de la Société dans leur ancienne rédaction, sous réserve de la réalisation de l'opération du 29 mai 2026,

et, connaissance prise de la réalisation effective de l'opération ce jour,

prend acte de la nomination de Madame Béatrice de Meaux en qualité de directrice générale déléguée de la Société à compter de ce jour.

Cette décision a été adoptée par l'Associé Unique.

QUATRIEME DECISION

Pouvoirs pour formalités

L'Associé Unique **décide** de donner tous pouvoirs au porteur d'un original, d'un extrait ou d'une copie des présentes à l'effet d'accomplir toutes formalités de publicité, de dépôt et autres qu'il appartiendra.

Cette décision a été adoptée par l'Associé Unique.

***

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent extrait des décisions de l'associé unique qui a été certifié conforme par le Président de la Société .

Signé par :
Fabrice Rossary
22DC0CB67EF8410...

Sienna AM FRANCE
Représentée par Monsieur Fabrice Rossary

Docusign Envelope ID: C40F1548-1544-8598-8373-1FA3C87791E0

Annexe 1 – Statuts modifiés de la Société